

L'Ecole de Nîmes

Les conceptions de la gestion forestière en région méditerranéenne de Roger Ducamp, Conservateur des Eaux et Forêts (1861-1938) *

par Véronique MURE et Jacques LEPART

***Au début du XIX^e siècle,
la forêt méditerranéenne n'existe
pas encore ! Du moins
dans les courants forestiers
de l'époque. Il faut attendre la fin
du siècle pour que s'ébauche l'idée
d'une spécificité de la forêt
méditerranéenne, et ce n'est qu'en
1922, que l'Ecole de Nîmes voit
le jour grâce à Roger Ducamp,
conservateur des Eaux et Forêts.
Son regard original sur cette
forêt, souvent décalé des critères
forestiers alors en vigueur, fait
aujourd'hui figure de précurseur
en matière de gestion forestière
des milieux méditerranéens.***

Les forêts méditerranéennes dans un état de dégradation chronique

Nombreux sont les témoignages, à toutes les époques, de l'état très dégradé des forêts méditerranéennes. Higounet (1966) considère qu'il y a, dès la fin du Haut Moyen-Age, « *d'un côté, l'Europe de la forêt dégradée, ci-devant romaine ; de l'autre, l'Europe de la forêt vivace, germanique ou germanisée* ». Le climat, le feu, la surexploitation des bois et le pâturage sont unanimement mis en cause ; les cultures temporaires tout aussi importantes sont souvent oubliées.

A Nîmes, et plus largement dans tout le département du Gard, les forêts, communales ou privées, n'échappent pas à cette situation.

En l'an IX, M. Dubois, préfet du Gard, écrit déjà : « *Je n'ai jamais conçu qu'un pays aussi chaud et aussi insalubre dans quelques localités fût autant dépourvu d'arbres. Le territoire de Nîmes est dans ce cas. On n'imagine pas comment une ville qui a pris le nom des bois qui l'entouraient n'offre plus dans son voisinage que des garrigues stériles dont l'aspect afflige le bon citoyen.* »

Au cours de la première moitié du XX^e siècle, la situation n'est guère plus satisfaisante.

En 1931, Max Nègre, conservateur des Eaux et Forêts du Gard, s'inquiète : « *Aux environs immédiats de Nîmes la situation a bien changé depuis l'an IX.* » Il constate que les vignes et les oliviers autrefois plantés autour des mazets qui s'étagaient sur les collines, sont abandonnés et poursuit « *les pins d'Alep et cyprès qu'on a plantés, se multiplient partout et leurs couleurs sombres se mêlent harmonieusement au violet des arbres de Judée et des lilas.*

* Article publié dans *Le Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes et du Gard*, Tome 65, 2005, pp. 28-37.

Dans les garrigues¹, les cultures cantonnées dans les vallons sont rares et pauvres. C'est le troupeau de brebis qui est à la base de la culture...

L'incendie qui parcourt de grands espaces, occasionne la régression rapide des taillis de chênes verts, au contraire des dégâts occasionnés par les températures trop basses ou trop élevées qui sont toujours localisées. Plus le taillis est clairsemé plus l'incendie s'y propage rapidement. La forêt communale de Nîmes, canton des Lauzières, est un exemple typique d'une forêt de chêne vert en régression par le fait de l'incendie². En bordure de la voie ferrée de Nîmes à Ales, ce canton est constamment parcouru par l'incendie allumé par les escarbilles de la locomotive...

C'est vers 1854 que la municipalité de Nîmes a commencé à se préoccuper de l'état lamentable de la forêt communale. Des pépinières volantes furent créées ; des plantations de pins et de micocouliers effectuées...

Les crédits dépensés pour les reboisements, de 1860 à 1926 inclus s'élèvent à 44 130 Francs.

En 1916, il n'y avait que 10 ha environ de reboisement réussis, ayant échappé aux incendies, ce qui faisait ressortir l'hectare boisé à plus de 4 000 francs. »

Les difficultés de la sylviculture et l'incendie perturbent l'exploitation rationnelle du milieu forestier méditerranéen qui semble régresser pour faire place à une garrigue éparse et très vulnérable au feu.

Stratégie ou tactique forestière ? Reforestation ou reboisement ? La forêt méditerranéenne au cœur des débats de la première moitié du XX^e siècle ?

Paradoxalement, si le constat de dégradation des forêts méditerranéennes est fait depuis longtemps, leur spécificité, par rapport aux autres forêts européennes, met du temps à être prise en compte par les forestiers.

L'historienne Martine Chalvet (1998) avance même qu'au début du XIX^e siècle, la forêt méditerranéenne n'existe pas encore. Les officiers des Eaux et Forêts, formés dans des écoles forestières largement influencées par les modèles sylvicoles allemands, appliquent là comme ailleurs des méthodes et

techniques générales. Il faut attendre les reboisements de 1860, pour que les forestiers, les notables et les propriétaires des régions méditerranéennes élaborent de nouvelles techniques sylvicoles adaptées au climat et au terrain, et dessinent une première forêt méditerranéenne.

Dans les années 1880, ces travaux sont poursuivis de manière plus scientifique. Forestiers et botanistes édifient alors, grâce aux progrès de la botanique, de la climatologie et de l'écologie, les concepts de région naturelle et de forêt méditerranéenne.

C'est à cette époque (en 1889) qu'est créé l'Institut de botanique de Montpellier dont le principal fondateur, Charles Flahault, est phytogéographe. Homme de terrain, il apprécie la compagnie des forestiers, avec qui il reboise les Hautes-Cévennes et installe un laboratoire de montagne à l'Hort-de-Dieu (RIOUX 2004).

Une prise de conscience s'ébauche alors. Et l'idée de spécificité de la forêt méditerranéenne fait son chemin, par étape.

« *Dans la première moitié du XX^e siècle l'idée de la forêt méditerranéenne, nous dit Martine Chalvet, pénètre l'opinion et se fixe dans le discours commun avec ses spécificités, ses savoirs, ses références et ses modèles. Diffusée par le canal des associations de notables et de forestiers, la connaissance sylvicole se transforme et se déforme pour devenir objet de propagande... ».*

En 1911, au cours du XI^e congrès international de l'agriculture et de la sylviculture à Madrid, le forestier français, Robert Hickel, présente un rapport sur *Le problème du reboisement dans le bassin méditerranéen*. Celui-ci met en relief la nécessité d'une coopération forestière méditerranéenne internationale. Ce rapport sert de révélateur (CHALVET 1998).

Dix ans plus tard, en 1922, un comité des forêts méditerranéennes est créé : *Silva Mediterranea*. Y participent des scientifiques et des responsables de services forestiers de nombreux pays du pourtour méditerranéen. En 1948, ce comité sera même placé sous l'égide de la FAO. Ses membres sont encouragés à travailler avec les notables locaux. Ils initient la formation de sociétés locales de reboisement ou d'amélioration pastorale... qu'ils guident de leurs conseils et incitent à l'action par l'attribution de subventions. C'est ainsi que la société provençale *Le Chêne* reçoit la caution des forestiers français. Mais on constate bien vite que ce soutien se traduit aussi par « une mise sous

1 - Certains botanistes modernes, nous dit André Billange en 1943, considérant que les deux r ont une simple valeur phonétique méridionale, ont pris l'habitude d'écrire le mot garrigue

avec un seul r.

2 - Le canton des Lauzières avait subi de graves incendies en 1906. Il en subira à nouveau en 1933 avec 235 ha brûlés. Et plus récemment en 1989.

contrôle » des sociétés forestières de la part de l'administration des Eaux et Forêts. Et si désormais les forestiers et notables urbains se battent ensemble pour protéger les forêts, reboiser et mener une propagande active, sous des propos consensuels, les motivations de chacun sont souvent distinctes, voire même opposées. Tous sont d'accord pour « sauver la forêt méditerranéenne », mais tous ne partagent pas les mêmes intérêts et les mêmes valeurs.

C'est dans ce contexte que naît « l'Ecole de Nîmes ».

Lors du congrès organisé par la société forestière de Franche-Comté et Belfort en 1922, Roger Ducamp (Cf. Photo 1), Conservateur des Eaux et Forêts à Nîmes, diffuse aux congressistes ses réflexions comparant les méthodes employées en régions méditerranéennes et celles utilisées en dehors de ces régions. Cette intervention fait date et Ducamp se retrouve désigné, presque à son insu, chef de file d'une « Ecole de Nîmes » en référence à celle de Nancy. La grande quantité de lettres et de publications, émanant de personnalités très diverses, où il est fait allusion à ce courant, témoigne de son importance (KUHNHOLTZ-LORDAT).

Roger Ducamp est en poste depuis 1920 dans sa ville natale, après avoir passé une grande partie de sa carrière, de 1900 à 1913, au service des forêts indochinoises. Grand ami de Robert Hickel qui lui dédiera un *Pasania* d'Indochine (*Pasania ducampii* Hickel et A. Camus), il se passionne lui aussi pour la forêt méditerranéenne. « Ici et non là », « ici où nous sommes », sont des expressions qui reviennent souvent dans ses publications et situent les vues de Ducamp sur les forêts méditerranéennes et non sur les autres.

Bien qu'à la retraite en 1927, il militera en leur faveur jusqu'à sa mort en 1938.

Avec Roger Ducamp, les tenants de ce courant sont, entre autres, Alain Joubert et A. Flaugère, eux-aussi conservateurs des Eaux et Forêts, Georges Kuhnholz-Lordat, phytogéographe, le Professeur Auguste Chevalier, ainsi que des « observateurs de la nature » tel M. Sagot-Lesage du syndicat professionnel de la presse scientifique.

Outre l'idée d'une politique forestière spécifique aux régions méditerranéennes « l'Ecole de Nîmes » défend en priorité l'idée de la protection des forêts contre les incendies. « *Les interventions de l'homme doivent être menées suivant des principes spéciaux, dont le plus important, sans aucune discus-*



Photo 1 :
Roger Ducamp
(1861 - 1938), fondateur
de l'Ecole de Nîmes,
conservateur des Eaux
et Forêts (1922 - 1927)
© ONF Gard

sion possible, est de limiter les dégâts de la flamme » (KUHNHOLTZ-LORDAT).

Pour Roger Ducamp, c'est avant tout la mentalité des forestiers qui doit changer. Il dénonce l'exploitation des forêts méditerranéennes au titre d'une rentabilité dont les conséquences sont désastreuses pour la survie de ces peuplements, déjà fragilisés par des conditions de vie difficiles (sols souvent pauvres, longues sécheresses estivales...). A maintes reprises, il leur reproche d'avoir comme seul objectif de faire de l'argent au détriment de l'état des forêts : « *les abus de l'homme ont provoqué à la longue, en tous lieux du monde peut-on dire, des peuplements exténués. Le plus grave en l'affaire n'est pas seulement ce qu'il en est de leur âge, donc de leur forme, mais bien de leur composition exsangue.* » (DUCAMP 1932a).

Non seulement il ne faut pas exploiter les peuplements au titre de la rentabilité, mais encore, selon Ducamp, la seule solution pour faire revivre les forêts est de favoriser l'évolution des massifs vers le climax (la « forêt-forêt »). Pour cela il faut n'utiliser les reboisements qu'à bon escient, et non pas systématiquement, pour fermer les trouées, sensibles au feu.

« *Pour ce faire, prendre des noyaux de feuillus denses et en bon état aux lisières bien fermées pour les ériger en centres de résistance quasi incombustibles sur lesquels les incendies se brisent ; utiliser ensuite les survivances autochtones témoins de la Sylve pré-existante et les développer en tache d'huile ; enfin opération ultime, par le tout reconstituer un milieu et une ambiance de climax.* » (KUHNHOLTZ-LORDAT).

Alain Joubert, Inspecteur des forêts à Nîmes, s'aventure à poser comme principe dans un article paru dans le *Bulletin de la société des amis et anciens élèves de Nancy*, qu'il faut laisser la nature travailler toute seule, et faire « *bien ce qu'elle fait sans l'intervention du reboiseur* », les crédits mis à disposition de l'Etat devant être employés en acquisitions et mise au repos des bois, sans plus (JAGERSCHMIDT 1930).

Ses propos alimentent alors une polémique, relayée par les revues forestières par l'intermédiaire de nombreux articles où s'opposent stratégie et tactique forestière, reforestation et reboisement.

Jagerschmidt qui, le 10 mai 1930, expose sa vision de ce que doit être la politique de reboisement de la France devant le Comité central agricole de Sologne, à Orléans, prend ses auditeurs à témoin pour dénoncer les propos d'Alain Joubert : « *C'est, vous le voyez, l'application d'une théorie qui est vieille comme le monde et qui est connue sous le nom de théorie du moindre effort. Elle trouvera toujours ses partisans – et c'est pour cela précisément qu'elle est dangereuse.* » Il en appelle à Charles Flahault, « *apôtre du reboisement* » sous le climat méditerranéen.

Six mois plus tard, en novembre 1930, c'est au tour de Roger Ducamp de répondre dans un article édité sous le titre de *Rétorquade* : « *Mais en vérité cette fameuse "théorie du moindre effort" ne serait-elle pas le fait du forestier qui, dans son service, oublierait qu'il a charge de l'intérêt général et ainsi pousserait le particulier à reboiser n'importe où, n'importe comment pour avoir, quant aux terres que nous visons et quant à lui, moins de travail.*

Par la faute du dit forestier, des sommes importantes seraient englouties n'importe où, n'importe comment par des particuliers sans utile contre partie, ce qui ne manquerait pas de discréditer le personnel de l'Administration forestière.

... Ainsi nous, les forestiers du Midi, entendons être, là où il le faut, des reboiseurs, mais nous pensons avoir le devoir d'économiser autant que faire se peut l'argent des contribuables en ne faisant de purs travaux de reboisement dans l'intérêt général (semis et plantations) que là où il le faut et quand l'heure sera venue.

... Particulièrement ici en effet il y a, comme sur tout le pourtour de la Méditerranée, un problème général de reconstruction forestière, lequel, à vrai dire – c'est cela que jusqu'ici l'on n'a pas su découvrir –

ne relève nullement du reboisement artificiel tout court par l'emploi, sur table rase du sol, de telle ou telle essence à la mode, plus ou moins souple dans son emploi et à réussite impressionnante... »

Dans un courrier de 1932 il précise : « *Veillez noter que nous savons reboiser et que j'ai reboisé pour ma part jusqu'au dernier jour de mon service... On a reboisé, on reboise et l'on reboisera ; mais seulement où la chose s'impose dans l'intérêt général* » et encore : « *Reboiser c'est bien ; sauver est mieux ; améliorer reste supérieur* » (KUHNHOLTZ-LORDAT).

En septembre 1934, Pierre Buffault relance la controverse avec un article intitulé « *A propos de reforestation et de reboisement* ». La réponse de Roger Ducamp arrive dix mois plus tard : « *Ressusciter, revitaliser le boisement, c'est donc le consolider sur ses propres bases. C'est que l'évolution de la nature est lente et que seule elle peut créer la Forêt. L'homme pour sa part ne réussit guère dans ses entreprises de reboisement et cela même en raison de l'ambiance vitale qui échappe à ses moyens d'action immédiate.*

Si donc on veut aboutir, dans l'œuvre totale de véritable reforestation, la stratégie dont il faut user, ne doit pas avoir de caractère trop hâtif. Il faut éviter de se placer hors des réalités qui commandent l'évolution des formations végétales sylvestres. Il reste ainsi nécessaire de s'astreindre à laisser reposer la nature par trop martyrisée pour lui permettre de regrouper ses forces et par là se ressaisir. » (DUCAMP 1935a).

Au-delà des polémiques sur les techniques – reboisement ou reforestation – c'est surtout sur le principe de conduite des peuplements vers une situation climacique que « l'Ecole de Nîmes » entend se battre.

Alain Joubert (1931a) publie un article intitulé « *Science forestière et sylviculture* » :

« Dans la France Est et Centre, berceau de notre sylviculture ; dans les pays d'anciennes et excellentes traditions sylvicoles, Allemagne, Autriche, Scandinavie, Suisse ; bref dans tous les pays à la fois de vieille civilisation et à climat dit forestier, les méthodes sylvicoles se confondent volontiers à peu près au moins, et suffisamment dans la pratique, avec de correctes règles forestières... »

Sous d'autres climats en revanche, il peut arriver, et c'est même, croyons-nous, une règle générale, que les méthodes sylvicoles qui, toutes visent au rendement, soient nettement en opposition avec ce qu'exigerait au minimum, la stricte application des principes

d'une véritable science forestière ; principes qui, eux, ne peuvent que tendre au développement et à l'acheminement du manteau végétal vers la meilleure et plus parfaite forme climacique désirable. »

En juillet de la même année, Roger Ducamp (1931) enfonce le clou dans un article intitulé « Stratégie et tactique ».

Étaient-ils des précurseurs du principe de développement durable ?

Ces théories, examinées à la lumière de la situation actuelle, pourraient-elles se révéler justes ?

Pins ou chênes, éternel débat ?

Allant de pair avec l'affrontement des thèses sur la reforestation ou le reboisement, l'opposition pins - chênes est également très présente dans les débats de cette époque. Si personne ne semble mettre en doute la place des résineux comme végétation pionnière, les tenants de « l'École de Nîmes » s'efforcent de démontrer que les pins ne doivent être qu'une étape dans le processus de retour à la chênaie, stade climacique et que les considérer comme un stade ultime serait une erreur.

Malgré cela à cette époque, l'emploi des résineux dans les reboisements est largement plébiscité par les forestiers. Les propos de Jagerschmidt sont clairs : «...il faudra mettre en valeur tous les terrains susceptibles d'être boisés, les terres incultes, les vacants, les landes, les garrigues, les terres abandonnées par l'agriculture. Les forêts épuisées, toutes celles dont la production est médiocre ou nulle devront être reconstituées par l'introduction d'essences résineuses... » (JAGERSCHMIDT 1930).

Max Nègre, est à peine plus nuancé :

« Les forêts de feuillus ne fournissent pas dans notre région des produits de grande valeur... il y a donc intérêt au point de vue économique, à mélanger à ces feuillus des essences résineuses qui produiront des bois d'œuvre.

Les essences résineuses à introduire peuvent être les suivantes : Pins d'Alep, laricios de Corses, laricios des Cévennes, Pins maritimes et Pins pignons, cyprès même dans la forêt de chênes verts des garrigues et de la plaine....

Dans les parties marno-calcaires de la garrigue, la végétation est tellement ouverte que les résineux peuvent être introduits sans risque d'être étouffés pendant longtemps du moins par le peuplement existant... Il faut éviter de les planter dans les vides où leur

réussite est bien difficile, à cause du manque de sol, mais avoir soin de les planter à côté d'une végétation buissonnante, non seulement pour profiter de l'abri de ces plantes mais aussi de la terre qui se trouve à leur pied.

Afin de ne pas provoquer l'opposition des municipalités, l'enrésinement des taillis communaux se fait sur de faibles surfaces...

Sur les terrains qui lui conviennent bien, le Pin d'Alep se propage rapidement dans les peuplements de kermès ou de chênes verts même denses. C'est ce qui se produit dans une forêt particulière des environs de Nîmes, où quelques Pins d'Alep venus naturellement font tâche d'huile dans un taillis de chêne vert exploité à 18 ans et en bon état malgré le pâturage d'un troupeau de bêtes à laine.

Sur certains points des garrigues de Nîmes, des taillis ont été abandonnés depuis plusieurs révolutions (60 ans environ) (champ de tir et diverses propriétés particulières). Ils ont évolué vers une futaie claire, au milieu de laquelle parfois, un ensemencement naturel se produit. Il suffit de quelques coups de serpe au détriment du chêne vert pour permettre au pin de se développer.

Les forêts mélangées de feuillus et de résineux ne peuvent être abandonnées à elles-mêmes. Il faut que le forestier intervienne constamment pour régler le mélange et défendre au besoin l'essence la plus utile, aux détriments des plus robustes et envahissantes. » (NÈGRE 1931)

Alain Joubert (1931b) commentera ces propos dans les mois suivants, faisant observer qu'il n'y a pas, comme il était cru communément, de mariage possible entre pin d'Alep et Yeuse ; mais au contraire, filiation. Il précise qu'il s'agit, non pas d'un phénomène d'alternance, mais d'une évolution. Il s'appuie en cela sur les thèses de J. Braun-Blanquet, Directeur de la Station internationale de géobotanique de Montpellier, qui avait publié en janvier 1931 dans le *Bulletin de l'Association française pour l'avancement des sciences*, un article intitulé « L'importance pratique de la sociologie végétale ». Il y affirmait que « l'association végétale, unité biologique, n'est pas immuable, chaque association constitue un échelon d'une série évolutive qui part de la terre nue et qui tend au climax... Ce stade terminal, doué d'une grande stabilité, a dû revêtir de grandes surfaces aux temps préhistoriques. La reconstitution du climax n'est cependant pas tout ; il faut encore essayer de se rendre compte comment et par quels stades intermé-

diaires le climax est atteint et comment on peut activer, empêcher ou détourner utilement cette évolution. » En conclusion faisant référence au cri d'alarme de Michelet : « *Tout ce Midi si beau c'est néanmoins un pays de ruine* », il préconise : « *pour réparer ces ruines, et pour intervenir dans l'évolution de la végétation il faut avant tout connaître les lois qui la régissent* »... Il préfigure là sa monographie de phytosociologie publiée par la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes et du Gard en 1936 sous le titre de *La forêt d'Yeuse Languedocienne (Quercion ilicis)*. Joubert se distingue toutefois de Braun-Blanquet en doutant de la stabilité du climax. Avant l'heure et de manière assez claire, il se situe dans une conception de la végétation en non-équilibre : « *l'équilibre évolutif peut être indéfiniment instable... pour fixer le climax, il faudrait que toute l'ambiance se fixât elle-même. Or, l'absence d'interventions humaines ne saurait fixer une ambiance ; car d'autres actions, animales ou parasitaires végétales, évolueront alors à leur tour* » (Joubert 1931b).

En juin 1934, le *Bulletin de la Société Forestière de Franche-Comté et des Provinces de l'Est* consacre au sujet un article au titre évocateur : « *Dans la sylve considérée sous ses formes naturelles permanentes, il ne saurait y avoir place pour les pins du stade régressif* ». Dans cet article Roger Ducamp affirme une nouvelle fois : « *Quant aux pins... ils restent, dans les gestes et les goûts de nomades qui sont leur qualification propre, des essences bouche-trou et non de remplacement permanent.* »

Et de rajouter en 1937 « *Si donc, en accord avec tous leurs besoins (groupement, milieu, sol, etc.) les essences indigènes étaient partout respectées sur les terres à vocation forestière soit là où elles doivent régner, alors la Provence (et tout aussi bien le Languedoc et les Alpes dites sèches) seraient, par le champ et la forêt, une des plus belles régions du monde.*

Au lieu de cela, les boisements méridionaux fondent comme neige au soleil pour faire place à une dénudation exacerbée. »

L'article de Gilbert Long, chargé de la direction technique du Service de la carte des groupements végétaux au CNRS à Montpellier, publié en 1958 dans les *Annales de la Société d'horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault*, témoigne de la persistance de la polémique quelques 20 ans après la mort de Roger Ducamp : « *Certains ont voulu porter leurs efforts sur la reconstitution des*

forêts de Chênes verts ; mais l'attente de trop nombreuses années risque de décevoir les espoirs les plus tenaces. En fait, il y a peu à attendre de cette essence à l'heure actuelle, bien qu'elle soit encore exploitée pour le bois de chauffage et pour ses glands.

D'autres ont voulu favoriser le Pin d'Alep pour le gemme ou pour le bois. Il est un fait certain, c'est que cet arbre est devenu intéressant le jour où on a découvert son utilisation dans la chaîne de fabrication du papier. Ne serait-il pas souhaitable de prévoir un plan d'ensemble pour l'aménagement de forêts de Pins d'Alep ?

L'écologiste sait depuis longtemps que le Pin d'Alep est une essence bien adaptée dans certains milieux de la garrigue ; c'est donc à l'économiste de répondre à cette question, car il se pose aussi des problèmes de liaison entre la sylviculture et l'industrie... »

De la nécessité de créer des "Réserves" ou des "Parcs nationaux"

Si Roger Ducamp prône un retour au climax selon des techniques spécifiques aux forêts méditerranéennes, il milite également sans trêve pour une intervention forte de l'Etat dans sa mise en œuvre.

Pour lui la propriété privée et le morcellement parcellaire sont à l'origine de la déshérence des forêts méditerranéennes. Sur les premiers, il écrit : « *Les propriétaires en pères de famille peu prévoyants ou simplement mal avertis, pour ne pas dire autre chose, laisseraient périr la productivité de leur bien pour le plus grand dam des intérêts de la nation.* » (Ducamp 1932b)

Et il est tout aussi incisif sur le morcellement parcellaire : « *Les parcelles cadastrales plus ou moins "déarbrées" apparaissent sur le terrain tel un manteau d'Arlequin aux pièces disparates dont chacune à son maître... Le morcellement, que rien ne vient arrêter dans le temps est une des principales causes qui s'oppose à ce que, hors "(du fait) du Prince", personne ne soit en position d'aider la nature à reconstruire de la vraie forêt sur de pareils espaces.*

C'est ainsi qu'il est permis d'avancer... qu'en Provence, plus encore qu'en Languedoc, la formule possessive "Bois aux Particuliers" est dans le plus grand nombre des cas synonyme d'indigence et de ruine. » (Ducamp 1937).

Pour donner encore plus de force à ces arguments en faveur des grandes masses boisées, nécessaire pour reconstruire de la vraie forêt, Roger Ducamp (1931) précise que celles-ci « restent encore une nécessité car seules elles sont capables de maintenir en équilibre les forces de l'atmosphère (statique). Seul cet équilibre est à même de neutraliser les grands extrêmes météorologiques : parer aux sécheresses, atténuer les inondations sinon même, au dire de certains "amollir" les séismes. »

Sauver la forêt méditerranéenne est donc « d'intérêt général ». Pour cela il incombe à l'Etat et aux forestiers, de créer des « Réserves » ou des « Parcs nationaux ».

Dans son article de la *Revue des Eaux et Forêts* (DUCAMP 1932c) intitulé « Au pays des incendies – la vérité en marche », il note : « ...tout au long de la "ceinture Méditerranéenne", il importerait, au plus haut degré, d'éveiller l'idée d'une puissante solidarité forestière, bannissant pour un temps toute idée de réalisation proprement dite de matériel ligneux et par conséquent de véritables revenus en argent.

Cette solidarité, à organiser entre tous ceux qui sont intéressés directement (propriétaires) ou indirectement (public) à l'affaire, doit être indivisible...

Nous autres "forestiers" méridionaux..., nous avons le devoir de sauver ce qui reste de l'état boisé d'abord. Ensuite il nous appartient encore d'assurer à ce manteau végétal, mis à l'abri des abus et... du FEU, sa pérennité et cela aussi coûte que coûte, quelles que soient ses formes...

Il faut pour aboutir et cela au plus vite de manière absolue des conceptions fermes : unités de vue, continuité dans l'action....

L'antidote du feu est ... une forêt permanente et en bonne santé, soit par définition une forêt qui pour longtemps, sans doute, ne pourra rien donner ou donnera peu de chose.

La loi ne suffit point toujours à parer à tout en matière de lutte contre l'incendie...

Comme pour la solution de tant d'autres grands problèmes de l'époque actuelle, il faut savoir se libérer des complications dont les appétits et les intérêts la surchargent.

En vérité qui donc, ici où nous sommes, est capable d'assurer l'aboutissement de l'affaire ? Qui donc a le devoir d'agir ?... Je répond : l'Etat.

A qui appartient le commandement unique ? ... Aux gens du métier, "aux forestiers".

Sur le vaste océan tourmenté de nos terres déshéritées du Languedoc, de Provence, des Maures et de l'Estérel ancrer une puissante armada constituée par de vastes Parcs nationaux renforcés à la manière de ce qu'a su concevoir et exécuter la Direction des Eaux et Forêts d'Algérie.

La gestion des Parcs, domaine privé de l'Etat, serait naturellement confiée à des Officiers des Eaux et Forêts imbus des principes de la stratégie forestière et sachant, ne faire place aux mesures tactiques qu'à "bon escient" ».

En 1934, il insiste sur ce point dans un article de la *Revue des Eaux et Forêts* au titre provocateur « Valeur de la reforestation comparée au mirage du reboisement », faisant référence aux écrits de Vauban sur l'obligation pour le Roi de se substituer aux particuliers qui ne veulent ou ne peuvent replanter : « C'est bien Œuvre du Prince qui domine le problème de la foresterie, œuvre que poursuit inlassablement l'Administration des Eaux et Forêts, sous toutes ses formes, en particulier celle des achats de boisement en péril de destruction.

A cette tâche, de manière générale et très malheureusement, les services méridionaux ont à peu près totalement manqué. C'est à cette œuvre qu'il faut donner l'ampleur totale qui convient de manière à faire revivre des Forêts-Forêts : là où il n'y en a plus, là où il n'y en a pas assez. C'est de créer des Réserves de reconstruction qu'il faut se dépenser, surtout dans la zone méridionale. Celles-ci, vastes champs d'expérimentation, deviendront des réservoirs d'énergie, équilibrateurs du régime des eaux et de la climatologie.

C'est à cela que doit aller la plus grosse part possible de l'argent dont on dispose. »

Jusqu'à la fin de sa vie, Roger Ducamp poursuit le même but, à savoir de la nécessité de la création de Réserves forestières et d'un engagement fort de l'Etat.

A peine un an avant sa mort, il écrit encore des articles à ce sujet, tels que « Les incendies de l'automne 1936 en Provence » paru le 1^{er} avril 1937 dans *La Nature*, cosigné avec Sagot-Lesage : « Sur ces emprises de la garrigue et du maquis, seul l'Etat par "un régime nouveau de propriété forestière" selon les vues de Vauban, agronome, (achat, location à long terme, etc.), peut et doit faire acte "du prince" dans l'intérêt général de la région provençale tout entière ». Mais aussi dans le bulletin n°43 du *Chêne – Société forestière* intitulé « Magnifique région qui compte de vastes espaces à vocation forestière – la

Provence est démunie d'exactes forêts » : « *Pour aboutir au mieux, l'intervention du "Prince" se commande. Il doit en être ainsi... partout où les détenteurs de bois et forêts, de terres à vocation forestière, se montrent incapables ou sont dans l'impossibilité de faire face à tous leurs devoirs. A la faveur des crédits qui lui sont ouverts à cet effet, l'Etat doit se retourner avec un peu plus de sollicitude du côté des terres basses Rhodaniennes et de Provence. Il s'agit ici à cette heure d'autre chose que d'allouer des subventions en vue d'organiser la lutte contre le feu. Ce jeu a fait faillite. Je pense l'avoir suffisamment montré, le remède est ailleurs. Créons des parcs forestiers, des réserves de la nature. Je n'y insiste pas d'avantage.* »

Roger Ducamp s'éteint le 1^{er} mars 1938, à sa table de travail, dans ce même quartier du Jardin de la Fontaine qui l'avait vu naître un dimanche de Pâques, quelques 77 ans plus tôt.

Il repose à Lascours, en plein champ, sous un cèdre... (KUHNHOLTZ-LORDAT)

Discussion-Conclusion

Avec le développement de grandes opérations de reboisements et à la suite de quelques déboires, la seconde moitié du XIX^e siècle a été une période de réflexions et d'expérimentations pour les forestiers. De nombreuses solutions ont été proposées pour restaurer les terrains de montagne et gérer la forêt méditerranéenne : outre les aménagements physiques parfois nécessaires, le regazonnement, le réembuissonnement, le reboisement en conifères par semis ou par plantation, l'utilisation des semenciers d'arbres à feuillage caduques, ou des techniques de conduite des taillis inspirées par des pratiques locales sont testés (VALLAURI 1998 pour le RTM et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur – REGIMBEAU (1879) et LARMINAT (1893) en Languedoc-Roussillon). Au début du XX^e siècle, une solution consensuelle et simple est trouvée : il s'agit de reboiser en conifères en prenant soin de retenir des espèces bien adaptées aux conditions écologiques locales. Elle est mise en œuvre par la plupart des forestiers et par des propriétaires privés. Elle est adoptée par des naturalistes comme Flahault qui s'investit intellectuellement et pratiquement dans l'œuvre de reboisement (PRIOTON 1966). Elle fonctionne de manière apparemment satisfaisante, les arbres s'installent et un couvert forestier assez régulier se met en place.

Ducamp y voit plutôt une collection de perches et, a posteriori, les difficultés de gestion du peuplement, et en particulier l'absence d'éclaircie lui donnent, dans bien des cas, raison. Il souligne aussi l'augmentation du risque d'incendies lié aux peuplements pluristrates dominés par des pins. Cette affirmation fait encore aujourd'hui l'objet de controverses : avec de très faibles réserves hydriques du sol, tous les peuplements sont inflammables et, avec de fortes vitesses de vent, la propagation est toujours rapide. Il semble pourtant que l'inflammabilité soit une stratégie pour des espèces capables de se réinstaller par graines après un incendie (BOND & MIDGLEY 1995), ce qui est le cas du pin d'Alep avec ses cônes sérotineux. Par ailleurs, les peuplements de fin de succession sont censés devenir de plus en plus résistants à l'inflammation. Les observations de Joubert (1929) sur la forêt de Hêtre de la Valbonne viennent à l'appui de cette thèse. Elles semblent aujourd'hui confirmées mais ne sont sans doute pas généralisables à d'autres feuillus.

Au lieu de reboiser en pins, il est proposé d'éviter autant que possible les perturbations et de laisser se restaurer une ambiance forestière ce qui est évidemment plus lent mais peut-être plus durable. Il s'agit d'attendre qu'un début de reconstitution de la forêt ait eu lieu pour intervenir au bon moment et, sans brusquer les choses, exploiter le potentiel de la situation soit que des semenciers se soient installés spontanément, soit que l'environnement soit devenu favorable à l'implantation d'espèces de fin de succession comme le sapin. Cette attitude, qui contraste très fortement avec le volontarisme, voire même l'héroïsme, de la restauration des terrains de montagne, est évidemment critiquée. Il ne s'agit pourtant pas d'encourager le principe du moindre effort dénoncé par Jagerschmidt, mais au contraire de substituer à des interventions pas toujours réfléchies, un effort d'observation éclairé par les résultats des recherches en écologie. Ducamp se base pour cela sur les conceptions de la dynamique de la végétation de Georges Kuhnholz-Lordat, pour une part inspirée de l'Ecole nord américaine de Clements (1916). Comme Joubert (1931b), il est très au fait des résultats de l'écologie ou de la phytosociologie, mais il garde aussi son quant à soi. Ce n'est peut-être pas seulement une position corporatiste (PUYO 1997) mais la conséquence du fait que le forestier est un acteur alors que l'écologue peut se contenter

d'une position d'observateur. Les conceptions de Ducamp sont particulièrement originales et vont à l'encontre des conceptions européennes de l'action. Même aujourd'hui, si l'écologie de la restauration vise souvent à recréer les conditions d'une dynamique naturelle, il ne semble pas qu'elle propose de différer une intervention pour attendre que la situation soit la plus favorable possible. Les conceptions de Ducamp se rattachent peut-être à la stratégie chinoise présentée par François Jullien (1996) : « éviter de rechercher directement l'effet, mais éviter aussi de rester sur le bord du champ » ou encore « aider ce qui vient tout seul » (LAO TSEU in JULLIEN). On peut y voir une conséquence de son séjour indochinois. Malheureusement, ces conceptions sont difficiles à mettre en œuvre dans un cadre administratif : avant que la situation favorable ne se présente, il y a bien des chances d'avoir été remplacé par quelqu'un ayant de toutes autres conceptions, ce qui est arrivé à Ducamp. Il est toutefois clair aujourd'hui que des interventions coûteuses pour permettre le retour de la forêt méditerranéenne n'étaient généralement pas nécessaires : elle s'est réinstallée de manière spontanée à la suite de l'arrêt des coupes de bois et du pâturage (LEPART *et al.* 1996, DEBUSSCHE *et al.* 1999). Aujourd'hui, le problème est plutôt de contrôler cette reforestation que de la faciliter.

En bon conservateur des Eaux et Forêts, Ducamp soutient que la reconstitution et la gestion des forêts est du domaine de la puissance publique : la durée des cycles forestiers, les compétences à mobiliser sur le long terme, la nécessaire et lente reconstitution d'un potentiel forestier et les risques encourus justifient cette position. Il dénonce les méfaits de la propagande forestière très importante au début du XX^e siècle, qui conduit certains particuliers à prendre des risques économiques non justifiés. C'est aujourd'hui une réalité avérée avec de très nombreux particuliers qui ont effectué des reboisements qui n'ont par la suite pas été gérés faute de compétences et d'une surface minimale de reboisement. Il est toutefois probable qu'une vision un peu décalée par rapport à la doxa est parfois utile. Lui-même et d'autres forestiers comme Lavauden ont porté un regard original sur les forêts du Sud de la France, sans doute en relation avec leurs expériences de forestier colonial. Plus généralement, de nouvelles solutions ont été apportées par des forestiers privés, ce parfois dans une optique assez proche de la sienne (mouvement Prosyslva).

Le dernier point sur lequel Ducamp est original, c'est son intérêt pour la protection de la nature. Il a suivi avec beaucoup d'attention le congrès international de protection de la nature de Paris (1931) et en a rendu compte de manière détaillée dans la *Revue des Eaux et Forêts* (1935b). Il a aussi fortement insisté sur l'intérêt de créer des réserves et parcs sans doute plus dans une optique de compréhension des dynamiques forestières que de conservation de la diversité. C'est en cela un des précurseurs des politiques actuelles de réserves forestières.

V.M., J.L.

Bibliographie

- BOND W. J. & MIDGLEY, J. J. (1995). - Kill thy neighbour : an individualistic argument for the evolution of flammability. *Oikos* 73 : 79-85.
- BRAUN-BLANQUET J. (1936). - *La forêt d'Yeuse languedocienne (Quercion ilicis) Monographie phytosociologique*. Mém. Soc. Et. Sci. Nat. Nîmes n°5. Imprimerie Mari-Lavit. 147 p.
- BUFFAULT P. (1934). - A propos de reforestation et de reboisement. *Revue des Eaux et Forêts*.
- CHALVET M. (1998). - Connaissance sylvicole ou propagande ? La transmission des savoirs sur la forêt méditerranéenne. *Traditions Agronomiques Européennes*, Editions du CTHS. : 105-116.
- CLEMENTS F. E. (1916). - Plant succession : an analysis of the development of vegetation. *Carnegie Inst. Washington Publ*, 242, 1 : 512.
- DEBUSSCHE M., LEPART J., DERVIEUX A. (1999). - Mediterranean landscapes changes : evidence from old postcards. *Global Ecology and Biogeography*, 8 : 3-15.
- DUCAMP R. (1930). - Rétorquade. *Bull. Soc. For. de Franche-Comté et des Provinces de l'Est*, XXVII : 3-8.
- DUCAMP R. (1931). - Stratégie et tactique – Science et technique forestière. *Revue des Eaux et Forêts*, LXIX : 553-565.
- DUCAMP R. (1932a). - La vérité en marche. *Bull. du Chêne, Soc. Forestière Méditerranéenne et Coloniale* 35 : 50-59.
- DUCAMP R. (1932b) - L'ordre de la nature. *Revue des Eaux et Forêts*, LXX : 20-24
- DUCAMP R. (1932c). - Au pays des incendies – la vérité en marche. *Revue des Eaux et Forêts*, LXX : 380-393.
- DUCAMP R. (1934). - Dans la sylvie considérée sous ses formes naturelles permanentes, il ne saurait y avoir place pour les pins du stade régressif. *Bull. Soc. For. de Franche-Comté et des Provinces de l'Est*, juin : 8p.
- DUCAMP R. (1934). - Valeur de la reforestation comparée au mirage du reboisement. *Revue des Eaux et Forêts*, LXXII : 264-268.
- DUCAMP R. (1935a). - De la discussion doit jaillir la lumière. *Revue des Eaux et Forêts*, LXXIII : 612-624.
- DUCAMP R. (1935b). - Protection de la nature. *Revue des Eaux et Forêts*, LXXIII, 3 : 235-249, 4 : 305-320.
- DUCAMP R. (1937). - Magnifique région qui compte de vastes espaces à vocation forestière –

Véronique MURE
Responsable
du Service
Environnement
de Nîmes-Métropole
3 rue du Colisée
30 947 Nîmes cedex 9
Mél : veronique.mure@
nîmes-metropole.fr

Jacques LEPART
Ingénieur
de recherches
au CEFÉ-CNRS
1919 route de Mende
34293 Montpellier
Mél : jacques.lepart@
cefe.cnrs.fr

- la Provence est démunie d'exactes forêts. *Bull du Chêne, Soc. Forestière Méditerranéenne et Coloniale*, 43 : 23-35.
- DUCAMP R. & SAGOT-LESAGE (1937). Les incendies de l'automne 1936 en Provence. *La Nature*, 1 avril : 322.
- HIGOUNET Ch. (1966) - Les forêts de l'Europe occidentale du V^e au XI^e siècle. *Agricoltura e mondo rurale in occidente nell'alto medioevo* (Spoleto, Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo, 13) : 343-397
- JAGERSCHMIDT J. (1930). - Vision de ce que doit être la politique de reboisement de la France. Comité central agricole de Sologne, Orléans. 10 mai 1930. *Bull. du Comité des Forêts*, 44: 310-322.
- JOUBERT A. (1929). - Les quatre incendies de la forêt de Valbonne. *Revue des Eaux et Forêts*, LXVII : 534-540.
- JOUBERT A. (1931a). - Science forestière et sylviculture. *Revue des Eaux et Forêts*, LXIX : 194-212.
- JOUBERT A. (1931b). - Problèmes forestiers nouveaux. *Revue des Eaux et Forêts* : 570-573
- JULLIEN F. (1996). - *Traité de l'efficacité*. Grasset.
- KUHNHOLTZ-LORDAT G. (sans date) - *Roger Ducamp (1861 - 1938)*. Causse, Graille et Castelnau imprimeurs, Montpellier : 46p.
- LARMINAT V. (de) (1893). - *Les forêts de Chêne vert. Leur traitement, leur amélioration, leur avenir*. Edit. Lacroix Tours.
- LEPART J. DERVIEUX A. DEBUSSCHE M. (1996). - Photographie diachronique et changement des paysages : un siècle de dynamique naturelle de la forêt à Saint Bauzile de Putois, vallée de l'Hérault. *Forêt méditerranéenne*, XVII, 2 : 63-80.
- LONG G. (1958). - Points de vue sur l'écologie et la mise en valeur de la garrigue. *Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault*, supp.h.s. : 11-34.
- NEGRE M. 1931. - Forêts et reboisements dans le département du Gard : *Revue des Eaux et Forêts*, 531 : 830-1038.
- PRIOTON J. (1966). - *L'œuvre de la Commission départementale de reboisement de l'Hérault*. Imprimerie de la charité, Montpellier : 55p.
- PUYO J.Y. (1997). - L'affrontement phytogéographique-phytosociologie vu par les forestiers français (1920-1940). *Ecologie*, 28, 2 : 167-177.
- REGIMBEAU M. (1879). - *Le Chêne yeuse ou le Chêne vert dans le Gard*. Imp. Jouve, Nîmes : 162 p.
- RIOUX J.A. (2004). - *Le jardin des plantes de Montpellier - Les leçons de l'histoire*. Edit. Sauramps médical.
- VALLAURI D. (1998). - Relecture par un écologue des principaux écrits sur la restauration d'espaces érodés dans les Alpes du Sud (1797-1994). *Revue forestière française*. L, 4 : 367-377.

Résumé

L'état dégradé des forêts méditerranéennes ont conduit, dès le XVIII^e siècle, les chercheurs et les forestiers à s'intéresser aux moyens et méthodes pour les faire revivre et en particulier prévenir les incendies de forêts. C'est dans ce contexte, que Roger Ducamp, conservateur des Eaux et Forêts à Nîmes de 1920 à 1927, créa « l'Ecole de Nîmes », courant forestier se distinguant de l'Ecole de Nancy par des idées proches de ce que l'on nommerait aujourd'hui « le développement durable ». Il milita jusqu'à sa mort en 1938 pour la reconnaissance d'une spécificité de la forêt méditerranéenne, pour la reforestation et non le reboisement et pour la création de réserves forestières.

Summary

The Nîmes "school" of forestry : Conceptions of forestry management in the Mediterranean region. Roger Ducamp, Director of Water and Forestry (1861-1938)

As of the 18th century, the deterioration of Mediterranean woodlands caused scientists and researchers to become interested in the methods and means for rejuvenating these areas and, especially, for preventing wildfire. It is in such a context that Roger Ducamp, Director of Water and Forestry at Nîmes from 1920 to 1927, started up the "Nîmes School", an approach to forestry that stood apart from the Nancy National Forestry School by its ideas that today we would describe as akin to "sustainable development". He campaigned right up to his death in 1938 for the recognition of the specific features of Mediterranean woodlands, for reforestation and not merely tree planting, and for the establishment of protected woodland areas.

Riassunto

La scuola di Nîmes - I concepimenti della gestione forestale in regione mediterranea
Roger Ducamp, conservatore delle Acque e Foreste (1861 - 1938)

Lo stato degradato delle foreste mediterranee ha condotto, sino al XVIII^e secolo, i ricercatori e i forestali a interessarsi ai mezzi e metodi per farle rivivere e in particolare prevenire gli incendi di foreste. È in questo contesto, che Roger Ducamp, conservatore delle Acque e Foreste a Nîmes dal 1920 al 1927, creò « la scuola di Nîmes », corrente forestale distinguendosi dalla scuola di Nancy dalle sue idee vicine di ciò che si chiamerebbe oggi « lo sviluppo sostenibile ». Militerà fino alla sua morte nel 1938 per il riconoscimento di una specificità della foresta mediterranea, per la riforestazione e non il rimboschimento e per la creazione di riserve forestali.